



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FS à l'aide du modèle de FS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FS et tous les renseignements contenus dans cette FS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Enerfuel

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Additif pour carburant

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Enertech Labs, Inc.

Adresse du fournisseur
714 Northland Ave
Buffalo
NY
14211
US

Numéro de téléphone du fournisseur
Phone:716-597-5761
Fax:716-597-0217
Contact Phone716-597-5761

Courriel du fournisseur rgreene@enertechlabs.com

Numéro d'appel d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification


Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)



Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur	Avertissement	
Mentions de danger		
Nocif en cas d'ingestion		
Nocif par contact cutané		
Nocif par inhalation		
Provoque une irritation cutanée		
Provoque une sévère irritation des yeux		
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		
Liquide combustible		
		
Aspect Ambre	État physique Liquide	Odeur Doux

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)
 Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)
 Consulter un médecin en cas de malaise

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Toxicité inconnue

3.6 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
 UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT ASSÉCHER LA PEAU ET CAUSER UNE IRRITATION

Interactions avec d'autres produits chimiques

La consommation de boissons alcoolisées peut augmenter les effets toxiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-Butoxyethanol	111-76-2	60 - 100	*
Éthylèneglycol	107-21-1	5 - 10	*
Oleic acid	112-80-1	1 - 5	*
2-Ethylhexanol	104-76-7	1 - 5	*
2-Ethylhexyl nitrate	27247-96-7	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

<u>Conseils généraux</u>	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Ne pas frotter la partie touchée.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes et effets les plus importants Sensation de brûlure. Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

Code de prévention des incendies uniforme

Irritant : Liquide
Toxique : Liquide
Liquide combustible : III-A

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Non.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter la formation de poussière. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Entreposer conformément aux règlements nationaux particuliers. Entreposer conformément à la réglementation locale.

Produits incompatibles Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition



Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Butoxyethanol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³
Éthylèneglycol 107-21-1	Ceiling: 100 mg/m ³ aerosol only	(vacated) Ceiling: 50 ppm (vacated) Ceiling: 125 mg/m ³	
2-Ethylhexanol 104-76-7	-	-	TWA: 50 ppm TWA: 270 mg/m ³

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles) Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992) Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. S'il existe un risque d'éclaboussures : Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Vêtement à manches longues. Gants imperméables.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Doux
Aspect	Ambre	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Aucun renseignement disponible		
Propriété	Valeurs	Remarques	Méthode
pH	UNKNOWN	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu	
Point d'ébullition / intervalle	113 °C / 235 °F	Aucun connu	

d'ébullition		
Point d'éclair	63 C / 145 F	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Légèrement soluble	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	4.8	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	Aucune donnée disponible
Dimension de particules	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Selon les composants, on s'attend à ce que ce soit un irritant. Irritant pour les yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. Peut causer une irritation temporaire des yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Selon les composants, on s'attend à ce que ce soit un irritant. Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Nocif par contact cutané. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Nocif en cas d'ingestion. (sur la base des composants).

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Butoxyethanol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 220 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h
Éthylèneglycol 107-21-1	= 4000 mg/kg (Rat)	-	-
Oleic acid 112-80-1	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
2-Ethylhexanol 104-76-7	1516 - 2774 mg/kg (Rat)	> 1600 mg/kg (Rat) > 3160 mg/kg (Rabbit)	= 0.237 mg/L (Rat) 4 h
2-Ethylhexyl nitrate 27247-96-7	> 2000 mg/kg (Rat)	> 4820 mg/kg (Rabbit)	> 4.6 mg/L (Rat) 1 h > 14 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Érythème (rougeur de la peau). Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration sifflante.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol 111-76-2	A3	Group 3		
2-Ethylhexyl nitrate 27247-96-7		Group 2A		X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Sur la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses 2012 d'OSHA (29 CFR 1910.1200), il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition chronique ou répétée. (STOT RE).
Toxicité chronique	Contient un carcinogène connu ou suspecté. Éviter une exposition répétée. Une exposition chronique peut causer des effets chroniques. Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut causer des effets indésirables au foie.
Effets sur les organes cibles	Appareil respiratoire. Yeux. Peau. Sang. Système nerveux central (SNC). Système hématopoïétique. Rein. Foie. Cœur.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)

504.00 mg/kg

ETAmél (cutané)

1,314.00 mg/kg (ETA)

ETAmél (inhalation-gaz)

5,495.00 ppm (4 h)

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)

1.70 mg/l

ETAmél (inhalation-vapeur)

13.00 ETAmél

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
2-Butoxyethanol 111-76-2		96h LC50: = 1490 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 2950 mg/L (Lepomis macrochirus)		48h EC50: > 1000 mg/L 24h EC50: 1698 - 1940 mg/L
Éthylèneglycol 107-21-1	96h EC50: 6500 - 13000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: = 41000 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 14 - 18 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 40761 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 27540 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: = 16000 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: 40000 - 60000 mg/L (Pimephales promelas)	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	48h EC50: = 46300 mg/L
Oleic acid 112-80-1		96h LC50: = 205 mg/L (Pimephales promelas)		
2-Ethylhexanol 104-76-7	72h EC50: = 11.5 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: > 7.5 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: 27 - 29.5 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 29.7 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: 10.0 - 33.0 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 32 - 37 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		48h EC50: = 39 mg/L
2-Ethylhexyl nitrate 27247-96-7		48h LC50: = 116 mg/L (Salmo gairdneri)	EC50 = 100 mg/L 15 min	

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Poctanol/eau
2-Butoxyethanol 111-76-2	0.81
Éthylèneglycol 107-21-1	-1.93
2-Ethylhexanol 104-76-7	3.1
2-Ethylhexyl nitrate 27247-96-7	4.14

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination	Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.
Emballages contaminés	Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u> Nom officiel d'expédition Classe de danger	NON RÉGLEMENTÉ NON REGULATED N/A
<u>TDG</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>ICAO</u>	Non réglementé
<u>IATA</u> Nom officiel d'expédition Classe de danger	Non réglementé NON REGULATED N/A
<u>IMDG/IMO</u> Classe de danger	Non réglementé N/A
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA DSL	Est conforme à (aux) Tous les composés sont inscrits à la LIS ou la LES.
-------------	---

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis



SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Butoxyethanol - 111-76-2	111-76-2	60 - 100	1.0
Éthylèneglycol - 107-21-1	107-21-1	5 - 10	1.0

SARA 311/312 Catégories de**dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
Éthylèneglycol 107-21-1	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
2-Butoxyethanol 111-76-2	X	X	X	X	X
Éthylèneglycol 107-21-1	X	X	X	X	X
2-Ethylhexanol 104-76-7	X	X	X		
Oleic acid 112-80-1			X		

Règlements internationaux**Mexique****Limites nationales d'exposition en milieu de travail**

Component	État cancérogène	Limites d'exposition
2-Butoxyethanol 111-76-2 (60 - 100)		Mexico: TWA 26 ppm Mexico: TWA 120 mg/m ³ Mexico: STEL 75 ppm Mexico: STEL 360 mg/m ³
Éthylèneglycol 107-21-1 (5 - 10)		Mexico: Ceiling 100 mg/m ³

Mexico - Occupational Exposure Limits - Carcinogens

Canada

Classe de dangers du SIMDUT

B3 - Liquide combustible

D2A - Matières très toxiques

D2B - Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 2 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 2 2 *	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Préparée par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	06-mai-2015
Date de révision	06-mai-2015
Note de révision	Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique